

Je suis arrivée en France en juin 2014 et je m'y suis mariée à peine un mois plus tard avec l'homme que j'aime.

Cet homme qui a été présent pour moi, dans les épreuves que j'ai traversées, qui m'a soutenue et qui m'a encouragée. Cet homme pour qui j'ai quitté mon pays, ma famille, mes amis, mon appartement, mes études, mes habitudes et les belles opportunités professionnelles que l'on m'offrait. Cet homme qui est le père de mes fils. Cet homme qui vit en France depuis une trentaine d'années et qui ne quitterai ce pays pour rien au monde.

De la France, je ne connaissais rien d'autre que les vacances que j'y avais passé quatre ou six semaines par an. Je vivais à Oran, en Algérie, dans un appartement près de chez mes parents, avec mon fils, notre fils. J'y faisais des études en informatique et l'on m'avait offert de nombreuses opportunités professionnelles, dont une à Dubaï.

Je me revois encore, le contrat devant les yeux, n'attendant que ma signature. Je me revois douter, prendre le téléphone, l'appeler et lui parler de cette occasion de commencer ma carrière avec un très bon salaire, dans un pays dont beaucoup rêvent. Mais lui ne pouvait pas m'y suivre, sa vie était en France et en France uniquement. Alors, j'avais posé mon crayon et pris la décision de construire ma famille à ses côtés, de donner à mon fils l'occasion de grandir auprès de son père, quoi qu'il m'en coûte.

A mon arrivée en France, je m'étais tournée vers une association pour solliciter son aide dans les démarches pour obtenir un titre de séjour via une procédure de regroupement familial.

Dès les premières semaines après mon installation, le manque, de ma famille, de mes amis, d'occupations en général, s'est

fait cruellement ressentir. Il n'y a pas de mot pour décrire la sensation d'oppression, l'enfermement, l'isolement. Moi qui était si active, si épanouie, je me sentais coincée dans les 4 murs de mon nouveau foyer.

Mais l'abattement n'était pas mon genre et je décidais, avec les encouragements de mon mari, d'entrer dans une association de soutien scolaire à Lille, afin d'aider des lycéens à obtenir leur diplôme. J'y donnais des cours en mathématiques et très vite, je me liais d'amitié avec les autres bénévoles.

Cette activité me permettait de m'occuper l'esprit et de ne pas penser à ma demande de titre de séjour, en instance auprès du préfet. Avec le recul, je regrette de m'être lancée dans une demande avec une association en laquelle je n'avais pas confiance, de laquelle je doutais du sérieux et de l'engagement. Mais à l'époque, ma préoccupation principale était de régulariser la situation au plus vite.

Malheureusement, la précipitation est l'ennemie du droit. Je réalisais bien vite que, non seulement le préfet rejetait ma demande, mais en plus que l'association vers laquelle je m'étais tournée ne pourrait pas m'apporter le soutien et les explications dont j'avais besoin.

Sur les conseils des amis avec qui je travaillais, je me tournais vers l'association Voix de Nanas. Très vite, une relation de confiance s'était établie entre nous.

Je leur parlais de ma situation, du fait que le préfet avait demandé à ce que je retourne en Algérie pour obtenir sur place ma demande de visa, avant de, peut-être, m'accorder un titre de séjour basé sur le regroupement familial.

Je leur expliquais que cette solution était inenvisageable : m'éloigner, pour une durée indéterminée, de mon fils de 6 ans, les

laisser lui et mon mari sans pouvoir les épauler, être absente dans les moments importants de leur vie, aurait été un déchirement. Emmener mon enfant, alors qu'il était scolarisé et bien intégré, loin de son père et de ses habitudes, semblait insupportable.

En retour, l'association m'a présenté les recours possibles et les pistes à privilégier. Les explications claires et détaillées m'ont rassurée sur l'engagement et le sérieux de Voix de Nanass. Très vite, la personne en charge de mon accompagnement m'a proposé de présenter mon dossier au préfet, ce que j'acceptais.

Néanmoins, la perspective d'un nouveau refus me terrifiait, l'enfermement me pesait plus que jamais et je passais des nuits d'insomnies à tourner et retourner la situation dans ma tête. Par chance, mon mari était à mes côtés, il me soutenait, tentait de me divertir par des soirées ou des vacances. Sa présence était un véritable cadeau dans cette épreuve.

Les circonstances en France étaient changeantes et du fait des attentats, les contrôles d'identité par la police étaient de plus en plus nombreux. Même si je ne leur en voulais pas de faire leur travail et de nous protéger, chaque vision d'une veste bleue surmontée du mot « police » provoquait mon angoisse.

Un jour, alors que je sortais du métro, je vis un groupe de policiers contrôler les sacs et fouiller les passagers. Terrifiée à l'idée qu'ils procèdent à un contrôle d'identité, je décidais d'enlever mon manteau et mon écharpe avant d'arriver face à eux, j'espérais qu'en voyant que je n'étais pas dangereuse, ils ne me demanderaient rien. Le froid était mordant, mais ma peur était bien pire. C'est avec un immense

soulagement que je suis passée entre eux, sans qu'ils ne contrôlent mon identité.

Malheureusement, le préfet refusa à nouveau ma demande de titre de séjour. Seulement, cette fois, les membres de l'association Voix de Nanass étaient là pour me soutenir. Engagées à faire le nécessaires, elles ont tout fait pour me rassurer et me redonner du courage. Derrière une apparente sévérité, elles étaient comme des anges gardiens à mes côtés.

C'est dans cette période difficile qu'un événement imprévu survint : je découvris que j'étais enceinte. Cette grossesse difficile fut pour moi une occasion de me préoccuper d'autre chose que de mes demandes de papiers et des refus du préfet, même si tout cela restait dans un coin de ma tête.

Sur les conseils de Voix de Nanass, je profitais de ce moment pour me reposer et m'occuper de mon fils. Je bénéficiais d'un bon suivi médical qui permit que l'accouchement se déroule bien, même s'il arriva avant le terme. C'est ainsi qu'un deuxième garçon arriva dans la famille.

Au vu du changement de ma situation, l'association me proposa de présenter à nouveau une demande de titre de séjour au préfet. Cette fois, il accorda le titre à mon fils aîné, le second, né sur le sol Français bénéficiant déjà d'un document de circulation. En revanche, le préfet refusa de m'accorder un titre de séjour dans l'immédiat et ré insista pour que je fasse une demande de visa en Algérie.

Bien que cette éventualité me brise le cœur, je m'y préparais en essayant de trouver un arrangement avec ma famille, ma mère et mon frère en particulier, pour qu'ils puissent venir aider mon mari à veiller sur mes enfants. Cependant, Voix de Nanass me proposa de tenter un dernier recours avant

de partir, en présentant à nouveau mon dossier au préfet. Bien que peu confiante, je décidais de tenter ma chance, en désespoir de cause.

Un matin, après une nouvelle nuit d'insomnie, c'est la sonnerie du téléphone qui me réveilla, l'écran indiquait « Voix de Nanas ». Quand je décrochais, le ton de la voix ne me semblait pas de bonne augure, tout de suite j'imaginai le pire, en particulier lorsqu'on me dit de me présenter le plus vite possible à l'association.

Mon mari, mon plus grand supporter, m'encouragea à m'y rendre, même si j'avais peu d'espoir.

L'attente à l'accueil m'a paru interminable ce jour-là. J'étais certaine de me faire expliquer de nouvelles procédures, qu'on essaierait de me remonter le moral pour la suite. Finalement, lorsque ce fut enfin mon tour, je me suis assise devant le bureau et je m'entendis demander :

- « Alors Madame ? »
- « Avez-vous préparé vos valises ? »
- « C'est pas un problème, je vais les faire »
- « Inutile. Vous allez rester, vous avez obtenu votre titre de séjour ».

C'est d'abord l'émotion qui m'a submergée, après plus de 5 années de procédures et de difficultés. Puis le

soulagement de savoir que le pire était derrière moi. Ensuite, bien sûr viennent les questions pratiques « ai-je le droit de me déplacer », « quand vais-je recevoir les papiers ? », « quelles sont les démarches à faire maintenant ? »

Une fois les papiers officiels reçus, les démarches administratives les plus rébarbatives ont presque été un plaisir : se déclarer aux impôts, faire mettre son nom sur le bail, s'inscrire à l'université, chercher un emploi... Toutes ces choses normales, auxquelles je n'avais plus accès depuis 5 ans et demi.

Aujourd'hui, mon seul souhait est de valider mes acquis, reprendre un master en informatique et trouver un bon travail. Aujourd'hui je me peux prendre ma place de maman, sans craindre d'être emmenée loin des miens. Aujourd'hui, je peux retrouver les gens que j'aime, mes amis et ma famille en Algérie, après 5 ans et demi sans les voir. Aujourd'hui j'ai le plaisir d'entrer dans un lieu public sans avoir peur.

« Le chemin a été long pour moi et il le sera probablement pour vous aussi. Mais il ne faut pas perdre espoir, soyez patients et soyez courageux. Pensez à vos enfants, à la famille que vous souhaitez construire, préservez-la et faites de votre mieux ».